

# Commerce de marchandises et de services : Tendances statistiques et problèmes de mesure

Par Andreas Lindner, Bill Cave, Lydia Deloumeaux et Joscelyn Magdeleine

« *Aucune nation n'a jamais été ruinée par le commerce* »

Benjamin Franklin (1706-1790)  
dans « Essais de morale et  
d'économie politique »

1 Principaux aspects du  
commerce de  
marchandises et de  
services

2 Comment le commerce  
de marchandises est-il  
mesuré ?

3 Ajustement des  
données du commerce  
de marchandises pour la  
balance des paiements

4 Comment le commerce  
de services est-il  
mesuré ?

5 Le nouveau Manuel  
des statistiques  
du commerce  
international des services

7 Glossaire

8 Base de données de  
l'OCDE sur les échanges

8 Renseignements  
complémentaires

Les statistiques du commerce international contribuent de façon déterminante au suivi, à l'analyse et à la prévision par l'OCDE des évolutions macroéconomiques dans les différentes économies nationales et dans l'économie mondiale. Pour faire face à ces besoins, le Secrétariat de l'OCDE gère trois bases de données sur les échanges de biens et de services, dont une très détaillée sur le commerce de marchandises.

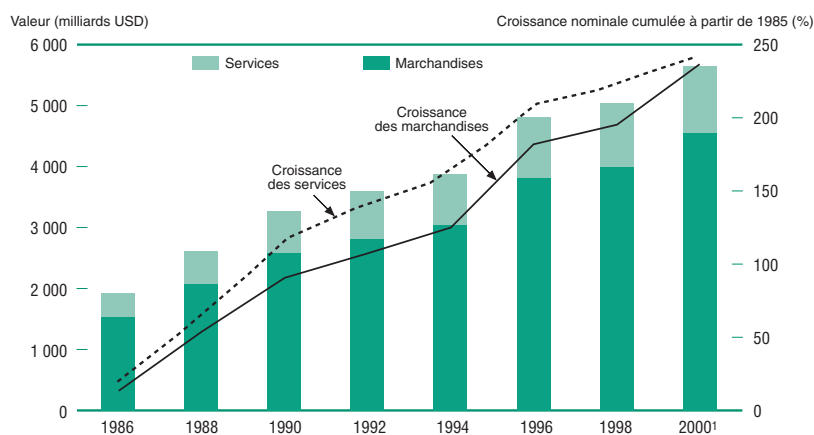
Cependant, même si ces statistiques du commerce international sont bien développées et définies selon des normes internationales, plusieurs problèmes de mesure et de comparabilité demeurent. En particulier, l'importance croissante du phénomène de la mondialisation, conduisant à l'internationalisation de la production et des ventes et à de nouvelles formes de livraisons des biens et services aux clients des différents pays, le progrès des technologies de l'information et des communications et le développement du commerce électronique exigent de nouvelles approches et suscitent de nouveaux enjeux méthodologiques.

Le présent numéro des *Cahiers statistiques* résume les principaux problèmes de mesure du commerce de marchandises et de services. Il fait aussi état d'une réalisation majeure dans ce domaine, à savoir l'achèvement du Manuel des statistiques du commerce international des services.

## Principaux aspects du commerce de marchandises et de services

En 2000, la valeur totale des exportations mondiales de marchandises et de services commerciaux s'est établie, selon les estimations, à près de 7 600 milliards de dollars. Les exportations mondiales de marchandises se sont chiffrées à 6 200 milliards de dollars, alors que les services commerciaux ont représenté 1 400 milliards de dollars.

Graphique 1. Croissance du commerce de marchandises et de services des pays de l'OCDE, 1985-2000



1. 2000 estimations de l'OCDE.  
Source : OCDE-Eurostat, *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services*, 2001. FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook*, 2000.

Commerce de l'OCDE		Milliards USD 2000*	Variation en % 1985-2000*	Variation moyenne annuelle en % 1985-2000*	Part dans le commerce mondial	
					1990	1999
Exportations	Marchandises	4414	232.3	8.3	74.1	73.2
	Services	1143	241.4	8.5	81.9	79.4
Importations	Marchandises	4677	241.2	8.5	75.9	75.8
	Services	1084	246.3	8.6	76.2	74.8

\* 2000 : estimations OCDE

Source : OCDE-Eurostat, *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services*, 2001 ;  
FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook*, 2000.

Les trente pays de l'OCDE représentent 75 % des exportations mondiales, avec près de 80 % pour les services et près de 73 % pour les marchandises. En moyenne, les échanges des pays de l'OCDE se sont accrus en valeur d'environ 8.5 % par an ces quinze dernières années. La croissance totale a été rapide jusqu'en 1995 et la croissance du commerce de marchandises s'est accélérée en 1999 et, surtout, en 2000 (voir graphique 1 et tableau ci-dessus).

Dans les années 90, le commerce a progressé plus rapidement que le produit intérieur brut au niveau mondial et pour l'OCDE, aussi bien en valeur qu'en volume. Le poids du commerce par rapport au PIB est passé d'environ 19 % en 1995 à 23 % en 1999 (en volume). Cette progression est attribuable à la croissance dynamique du commerce de marchandises, qui de 15 % est passée à près de 19 %.

La place relativement mineure des services dans le commerce international (environ 20 %) contraste fortement avec la contribution des services dans l'économie intérieure des pays Membres. La contribution des services à la production totale brute se situe entre 55 et 65 % pour les pays du G7<sup>1</sup> et continue d'augmenter par rapport à celle de l'agriculture et de l'industrie.

## Commerce de marchandises

### Comment le commerce de marchandises est-il mesuré ?

Les enregistrements douaniers constituent la source la plus utilisée pour la mesure du mouvement physique des marchandises entre les pays. L'OCDE obtient les données sur les marchandises directement auprès des autorités douanières nationales ou des services de statistiques. Une exception notable à cette règle générale est l'Union européenne, où deux systèmes coexistent depuis la mise en place du marché unique en 1993 et la suppression des formalités douanières internes (voir encadré Instratstat).

Bien que la mesure du commerce de marchandises soit bien définie dans les directives internationales<sup>2</sup> et bien coordonnée,<sup>3</sup> des problèmes de mesure demeurent de même que certaines déficiences de la comparabilité. L'asymétrie est le problème le plus important : la valeur des exportations d'un pays est rarement égale à la valeur des importations correspondantes du pays de destination («statistiques miroirs»). Les statistiques miroirs constituent un important outil d'évaluation de la qualité et ont conduit à de nombreux exercices d'harmonisation.

Les principales causes des disparités sont les suivantes :

- Régime commercial : il peut s'agir soit du commerce général soit du commerce spécial. L'Organisation des Nations Unies (ONU) recommande l'utilisation du premier qui correspond au territoire économique d'un pays. Les entrepôts sous douane et les zones franches ne sont pas couverts par le deuxième. Les pays de l'OCDE sont à peu près équitablement partagés entre les deux régimes et des différences statistiques notables peuvent être observées entre des pays utilisant des régimes commerciaux différents.

- Couverture : certains types de marchandises ou d'opérations peuvent être définis de façon différente et inclus ou non suivant le pays. La mesure des flux commerciaux de marchandises devrait s'appliquer à l'ensemble des biens, qui s'ajoutent aux ressources d'un pays, ou s'en soustraient, comme suite à leur entrée ou à leur sortie du pays. Cette définition implique, par exemple, que le commerce d'Etat, les opérations commerciales en matériels et fournitures militaires et les opérations d'aide extérieure sont inclus alors que le transit direct, les importations et les exportations temporaires et l'or monétaire (un actif financier, pas un bien) ne le sont pas.

- Evaluation : en application des recommandations formulées par la Division de statistique de l'ONU, la plupart des pays évaluent les importations sur une base C.a.f. (c'est-à-dire en tenant compte du coût, de l'assurance et du fret) et leurs exportations sur une base F.a.b. (franco à bord, c'est-à-dire non compris les coûts de fret et d'assurance).

- Attribution à un pays partenaire dans le cas du commerce de transit, de réexportations et de réimportations : l'attribution peut être à l'origine de décalages majeurs. Par exemple, on estime que les réexportations à partir de

1. G7 : Groupe des sept grands pays : Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

2. Organisation des Nations Unies, *Statistiques du commerce international des marchandises : concepts et définitions, Etudes méthodologiques, série M, No 52, Rev2, New York 1998*. En 2000, la Division de statistique de l'ONU, avec l'aide d'un groupe international d'experts, a établi un manuel donnant des conseils détaillés sur la façon de recenser les données du commerce.

3. Le groupe de travail sur les statistiques du commerce international, composé de représentants de l'OMC, de l'ONU, de l'OCDE, du FMI, et d'Eurostat, joue un rôle majeur dans l'élucidation des problèmes statistiques et dans l'harmonisation des pratiques internationales.

## Mesure des échanges de l'Union européenne

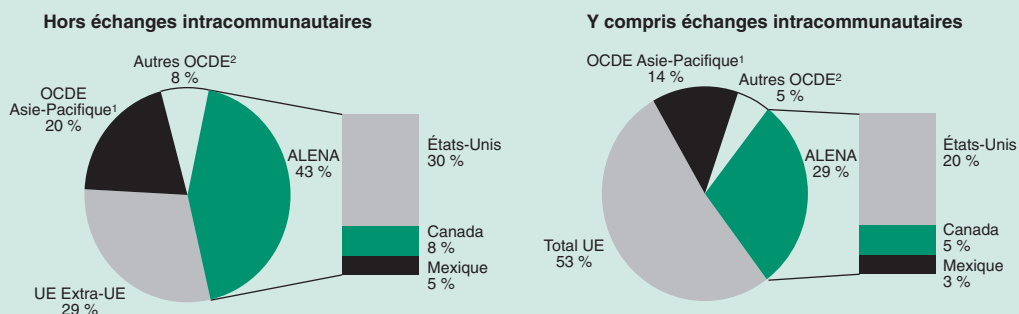
Après la mise en place du marché unique, un nouveau système de recensement des données sur les échanges entre les Etats membres de l'Union européenne (UE), appelé Intrastat, a été mis en place en janvier 1993. Reposant sur les informations fournies par les entreprises concernant les transactions dont la valeur dépasse un certain seuil, le nouveau système communautaire harmonisé affecte de plusieurs manières les statistiques de l'UE sur le commerce de marchandises :

- Les comparaisons avec les données antérieures à 1993 ne sont plus possibles ;
- Avec le nouveau système, la couverture est moins complète que lorsque les informations venaient des autorités douanières ;
- Contrairement au système précédent, les importations entre pays de l'UE sont d'environ 5 % inférieures aux exportations intracommunautaires (problème d'asymétrie). Parmi les causes possibles de cet écart figurent les différences entre pays membres concernant les ajustements opérés pour les non-réponses, la confidentialité, le commerce triangulaire, les seuils, etc. ;
- Le fait que différents seuils soient utilisés illustre le problème : afin de réduire la charge de travail au niveau des entreprises, les seuils pour le commerce intracommunautaire s'échelonnent de 30 000 EUR à plus de 600 000 EUR, alors que le seuil recommandé pour les échanges extra-communautaires n'est que de 800 EUR.

La comparaison des chiffres globaux de l'UE avec ceux des zones géographiques ou économiques fait apparaître des situations très différentes selon que le commerce intracommunautaire est pris en compte ou non. Lorsque les flux intracommunautaires ne sont pas pris en compte dans le chiffre global de l'UE, l'UE et les Etats-Unis, principaux importateurs et exportateurs de la zone OCDE, représentent chacun environ 30 % du commerce total. Lorsque ces flux sont pris en compte, les pays de l'UE entrent pour plus de la moitié dans les échanges de l'OCDE, la part des Etats-Unis tombant à 20 %.

### Commerce de marchandises par région de l'OCDE

Echanges totaux de l'OCDE, 1999



1. Australie, Corée, Japon, Nouvelle-Zélande.

2. Hongrie, Islande, Norvège, Pologne, République slovaque, République tchèque, Suisse, Turquie.

Source : Statistiques du commerce international par produit, OCDE, 2001.

Hong Kong-Chine se sont chiffrées en 1999 à plus de 150 milliards de dollars des Etats-Unis. La prise en compte de ces réexportations dans les chiffres globaux régionaux ou mondiaux conduirait à un biais analytique et une surdéclaration considérables.

- **Classifications** : les progrès technologiques, les préoccupations environnementales, les négociations commerciales en cours et l'évolution des structures commerciales appellent des modifications des classifications existantes. On tend aujourd'hui à privilégier une ventilation plus détaillée ou à affecter à certains produits des codes supplémentaires.

- **Autres** : les autres facteurs pouvant conduire à des divergences sensibles dans les statistiques «miroirs» sont les suivants : points d'évaluation différents (valeur mesurée à la

frontière ou valeur indiquée sur la facture), dates différentes d'enregistrement de l'exportation et de l'importation correspondante, taux de change différents, inclusion ou exclusion des taux de fret, seuils différents et croissants, confidentialité, part de plus en plus grande des échanges non recensés (contrebande).

### Ajustement des données sur le commerce de marchandises pour la balance des paiements

Les statistiques sur le commerce de marchandises constituent un élément essentiel des statistiques de la balance des paiements et des comptes nationaux. Une large harmonisation des concepts a été réalisée avec la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993<sup>4</sup> (SCN 93) et la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international (MBP5)<sup>5</sup>.

Dans la balance des paiements, la balance commerciale récapitule systématiquement les opérations sur biens réalisées pendant une période donnée et comprend des transferts de propriété entre résidents et non-résidents. Cette balance couvre les marchandises (dans lesquelles entrent la plupart des biens mobiliers corporels), les mouvements de marchandises en vue d'un traitement (lorsqu'il n'y a pas de transfert de propriété), la valeur des réparations effectuées sur les biens (pas la valeur des biens réparés) et les biens achetés dans les ports par des transporteurs non résidents.

Pour les comptes nationaux et la balance des paiements, les renseignements tirés des déclarations douanières ne suffisent pas et des ajustements sont nécessaires. Il faut notamment :

- Prendre en compte certaines marchandises (par exemple les biens donnés en réparation) ne figurant pas dans les statistiques détaillées officielles du commerce. Ces marchandises doivent être enregistrées séparément, afin que ces statistiques détaillées puissent être ajustées pour obtenir les agrégats nécessaires pour les comptes nationaux et la balance des paiements.
- Collecter séparément les données sur le fret et l'assurance : pour les statistiques sur le commerce de marchandises, les importations sont évaluées sur une base C.a.f, alors que

## Marchandises ou services ?

### Le cas du commerce électronique international

La possibilité de fournir par voie électronique certaines marchandises et certains services soulève plusieurs problèmes de définition et de mesure. Les produits « numérisés » en particulier (documents imprimés, documents sonores, films et logiciels) franchissent de plus en plus fréquemment les frontières sous la forme de fichiers de données au lieu d'être stockés sur un CD, une bande ou une disquette. Les discussions internationales se poursuivent en vue de déterminer si ces transactions doivent être considérées comme des marchandises ou des services.

Ces questions de définition ne sont pas uniquement statistiques ; la classification des produits numérisés en marchandises ou en services est pertinente également, entre autres, pour les négociations commerciales car des accords différents s'appliquent aux marchandises et aux services.

Le cas des logiciels est particulièrement intéressant car il donne lieu à des interprétations différentes suivant les modes d'échange. Le marché total de l'OCDE pour les logiciels préemballés en 1999 se chiffrait, selon les estimations, à environ 146 milliards de dollars et les taux de croissance annuels ces dernières années se sont établis au-dessus de 10 pour cent (source : International Data Corporation). On ne dispose pas actuellement de données globales sur le commerce international de logiciels, qui peuvent être échangés comme marchandises ou comme services, essentiellement en raison des problèmes de mesure<sup>1</sup> des échanges de services.

1. Ces problèmes de mesure sont étudiés par le groupe de travail de l'OCDE sur la mesure des logiciels dans les comptes nationaux.

pour la balance des paiements, elles sont évaluées sur une base F.a.b. Les exportations sont évaluées sur une base F.a.b. dans les deux cas.

- Intégrer les différences chronologiques : dans l'optique de la balance des paiements, le transfert de propriété est le principe déterminant la couverture et le moment de l'enregistrement des transactions internationales de marchandises, alors que pour les statistiques sur le commerce international de marchandises c'est le mouvement physique des marchandises qui est déterminant. Cela peut introduire un décalage entre la date d'enregistrement d'une exportation et la date d'enregistrement de l'importation correspondante.

- Utiliser les autres sources disponibles lorsque les opérations considérées ne sont pas assujetties à des contrôles douaniers (par exemple les échanges de marchandises entre pays de l'UE sont enregistrés sur la base d'une enquête auprès des entreprises).

- Prendre en considération les différences conceptuelles entre les données sur le commerce de marchandises et les données sur la balance des paiements, qui conduisent inévitablement à des écarts statistiques.

En 1999, les importations de marchandises de l'OCDE dépassaient de 2 % le total déclaré au titre de la balance des paiements, l'écart pour les exportations étant négligeable (seulement 0.2 %). Cependant, cette compensation au niveau de l'OCDE masque des différences considérables au niveau de chaque pays. Plus de la moitié des pays de l'OCDE ont montré des écarts se situant entre 1 et 5 %, onze pays des écarts supérieurs à 5 % et seulement trois pays inférieurs à 1 %.

## Commerce de services

### Comment le commerce de services est-il mesuré ?

La mesure du commerce de services est fondamentalement plus difficile que celle du commerce de marchandises. L'intangibilité des services fait que ceux-ci sont difficiles à définir. Bien que certains services puissent être définis sur la base de leur fonction matérielle – par exemple transports ou services hôteliers – d'autres sont plus abstraits, notamment les services de conseil ou d'éducation. A la différence du commerce de marchandises, il n'existe pas, pour les services, de colis franchissant la frontière douanière accompagnés de documents indiquant un code de produit internationalement reconnu, une description du contenu, des informations sur la quantité, l'origine et la destination et une facture. Aucun dispositif administratif pour le recouvrement des droits de douane ne facilite la compilation des données. Une fois que l'échange de services est défini, les informations obtenues dépendent de l'existence de définitions internationales communes, admises par les statisticiens et les fournisseurs de données.

Les méthodes de collecte de données peuvent être décrites en fonction de six sources principales : systèmes de notification des transactions internationales (par les banques centrales essentiellement) ; enquêtes auprès des entreprises ; enquêtes auprès des ménages ; données administratives ;

### Composants du commerce de services des pays du G7

	Milliards de USD 1999		Variation annuelle moyenne en % 1995-99	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Total des services	697	687	3.3	2.8
Transports	145	174	-0.1	0.4
<i>Dont:</i>				
Transports maritimes	41	63	-4.4	-3.4
Transports aériens	68	74	2.3	3.1
Voyages	203	226	3.3	3.0
Services de communication	13	19	7.9	4.3
Services d'assurance	16	15	6.6	-0.8
Services financiers	36	15	13.7	6.9
Services d'informatique et d'information*	14	11	15.5	14.3
Redevances et droits de licence	59	40	5.4	6.9
Autres services aux entreprises	152	139	5.9	4.8
Autres services	60	49	-1.1	2.1

\* Croissance basée sur la moyenne 1996-99

Source: OCDE-Eurostat, *Statistiques des échanges internationaux de services de l'OCDE*, 2001.

données du secteur public ; et informations obtenues auprès des pays partenaires et des organisations internationales. Ces sources peuvent être complétées par des techniques de modélisation et d'estimation.

La méthode recommandée pour la mesure du commerce de services entre pays de l'OCDE est actuellement fondée sur les principes du MBP5 concernant l'enregistrement des transactions de services entre résidents et non-résidents d'une économie. Ces opérations peuvent être ventilées sur la base de la classification conjointe OCDE-Eurostat des échanges de services.

On dispose de relativement peu de données complètes par type de service pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Pour les pays du G7, les exportations de services ayant connu la croissance la plus rapide durant la période 1995-99 sont les services d'informatique et d'information, les services financiers et les services de communication. De même, au cours de cette période, les importations de services du G7 qui se sont accrues le plus rapidement ont été les services d'informatique et d'information, les services financiers, les redevances et les droits de licence. Pour les exportations et les importations du G7, les paiements au titre des services de transport maritime se sont le plus contractés de 1995 à 1999.

4. Commission des Communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies et Banque mondiale, *Système de comptabilité nationale 1993* (Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington), 1993.

5. Fonds monétaire international, *Manuel de la balance des paiements – Cinquième édition* (Washington), 1993.

6. Le groupe de travail sur les statistiques des services comprend des représentants d'Eurostat, du FMI, de l'OCDE, de l'ONU, de la CNUCED et de l'OMC.

7. Le projet final non édité du Manuel peut être consulté sur le site [www.oecd.org/std/its](http://www.oecd.org/std/its), choisir Echanges internationaux de services puis cliquer sur Manuel sur les échanges de services.

### Le nouveau Manuel des statistiques du commerce international des services

L'Accord général sur le commerce de services (AGCS/GATS) de 1995, qui a été le premier accord mondial sur les échanges de services, et les actuelles négociations AGCS 2000 ont considérablement accru la nécessité d'informations détaillées, pertinentes et internationalement comparables sur le commerce de services, par type de service, par mode de fourniture et par direction des flux commerciaux, nécessaires pour permettre la mise en œuvre des accords et faciliter les négociations en cours.

Pour répondre à ce besoin et à ceux des pouvoirs publics, des entreprises et des analystes, un groupe de travail inter-organisations<sup>6</sup>, autorisé par la Commission de statistique de l'ONU et réunie par l'OCDE, a établi un Manuel des statistiques du commerce international des services<sup>7</sup> (*le Manuel*). Ce *Manuel* a bénéficié des conseils d'experts nationaux, de consultants spécialisés, de statisticiens, de négociateurs commerciaux, de représentants d'entreprises, de responsables et d'analystes de toutes les régions du monde et de diverses organisations internationales.

*Le Manuel* vise à fournir un cadre conceptuel cohérent sur le commerce international de services permettant aux pays de structurer les statistiques qu'ils collectent et de les diffuser. Il recommande la mise en œuvre progressive de plusieurs éléments fondamentaux supplémentaires et, ce faisant, reconnaît les contraintes auxquelles sont confrontés les statisticiens et la nécessité de ne pas imposer une trop lourde charge aux pays fournisseurs. Afin de faciliter son adoption par les pays, il s'appuie sur les normes existantes, en particulier le MBP5 et le SCN 1993.

*Le Manuel* décrit les quatre modes par lesquels il peut y avoir échanges de services au niveau international. Pour ce faire, il prend en compte la localisation du fournisseur et du consommateur du service échangé. Ces quatre modes sont :

mode 1 ou fourniture transfrontalière ; mode 2, consommation à l'étranger ; mode 3, présence commerciale ; et, mode 4 ou présence de personnes physiques. Le graphique 2 décrit de façon plus détaillée ces différents modes. On trouvera dans le *Manuel* des recommandations concernant la répartition des transactions de services entre les modes de fourniture.

### Une optique plus large des services

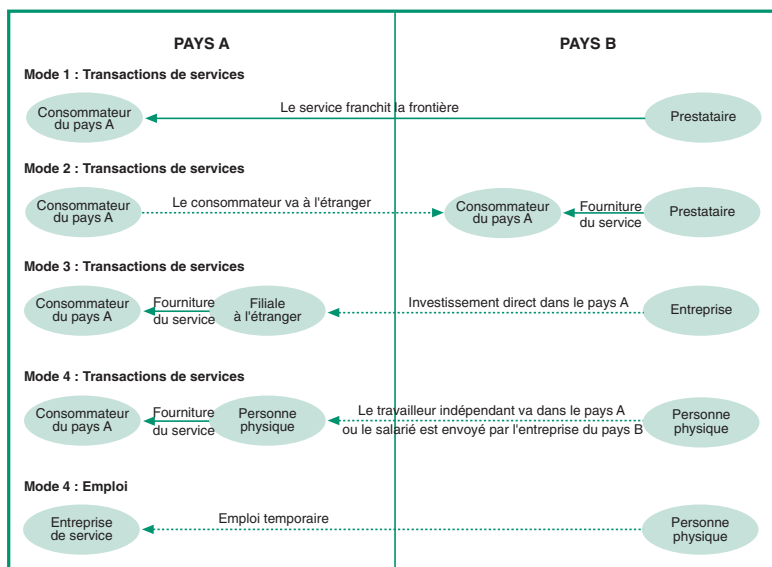
Le *Manuel* est novateur car il donne du commerce international de services une définition plus large et plus précise que la signification classique figurant dans le MBP5. Il propose une classification plus détaillée des services fournis par la voie des échanges traditionnels entre résidents et non-résidents que celle du MBP5, traite de la fourniture locale de services par le biais d'une présence commerciale étrangère et fait un premier pas vers l'établissement d'un lien entre les deux systèmes. Les liens avec les cadres statistiques existants sont décrits ainsi que les correspondances entre les classifications utilisées dans le *Manuel*. En suivant le MBP5, le *Manuel* recommande une classification plus détaillée des transactions par type de services sous la forme du Système de classification élargie des services de la balance des paiements (EBOPS). Cette classification est une désagrégation de la classification conjointe OCDE/Eurostat.

Outre la fourniture de services par la voie d'échanges entre résidents et non-résidents (de la balance des paiements), les entreprises d'une économie peuvent aussi fournir des services au niveau international par l'intermédiaire de leurs filiales à l'étranger. Le *Manuel* prend en compte cet élément dans ses recommandations concernant les statistiques du commerce des services des filiales étrangères (FATS). Ces recommandations portent notamment sur (1) les filiales étrangères à couvrir (suivant la définition des entreprises sous contrôle étranger figurant dans le SCN 1993<sup>8</sup>) ; (2) la répartition des variables FATS par activité principale et (si possible) par produit et (3) les variables à collecter. Si les statistiques FATS sont moins développées que celles de balance des paiements, certaines statistiques concernant les filiales sous contrôle étranger dans le pays déclarant peuvent être trouvées dans les statistiques existantes sur la production intérieure, ou tirées de ces statistiques, alors que d'autres peuvent être établies à partir des sources de données sur l'investissement étranger direct (IED).

Pour les échanges de services entre résidents et non-résidents et ceux des filiales étrangères, le *Manuel* recommande que les statistiques soient établies par pays partenaire.

Un domaine dans lequel le *Manuel* va au-delà des cadres statistiques existants est celui des services fournis dans un pays par des particuliers (ou des personnes physiques) d'un autre pays se déplaçant dans le premier pays sur une base non permanente pour exercer un emploi. Ce cas, qui relève du mode 4, est celui dans lequel les pays prennent des engagements dans les accords commerciaux et, bien que

Graphique 2. Commerce international de services : les quatre modes de fourniture



certaines statistiques sur les paiements versés pour les travaux réalisés à ce titre figurent dans ceux de la balance des paiements, les statistiques dans ce domaine doivent être davantage développées. La pertinence des statistiques actuellement disponibles sur l'emploi et les mouvements associés de ressortissants étrangers est examinée.

Le *Manuel*, qui représente en lui-même un important premier pas, souligne cependant la nécessité de travaux plus approfondis dans plusieurs domaines. On peut citer notamment les directives en matière d'élaboration de statistiques, l'amélioration des classifications et des descriptions de certains services comme ceux liés à l'Internet et la mise en place d'un cadre pour la mesure du mouvement de personnes physiques et des paiements associés dans les échanges de services. Dans une optique à plus long terme, il est souhaitable que les liens soient revus et renforcés entre les classifications d'activités de services et des produits, d'une part, et les classifications des échanges internationaux de services entre résidents et non-résidents, d'autre part.

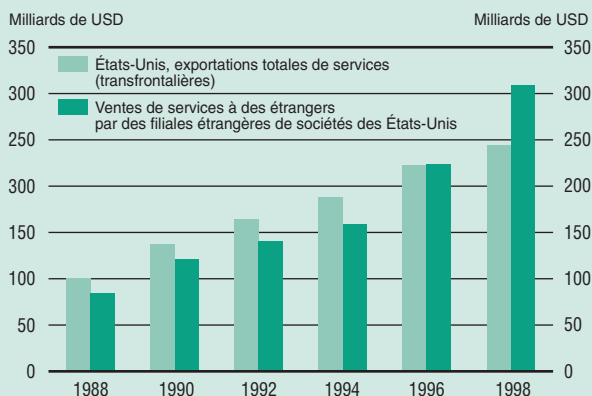
Le *Manuel* a été approuvé par la Commission de statistique de l'ONU en mars 2001 en tant que manuel international et il devrait faire l'objet d'une publication commune des six organisations internationales à la fin de 2001. Les organismes participants coopèrent à la promotion des recommandations du *Manuel*. Dans le cadre de cette coopération, l'OCDE a commencé cette année à collecter des données sur les échanges de services par pays partenaire, qui devraient être publiées en 2002.

8. Du point de vue statistique, cette expression désigne les filiales où l'investisseur direct a une participation majoritaire.

## Importance croissante des filiales étrangères dans les échanges de services

L'AGCS (GATS) a une couverture beaucoup moins complète et plus discrétionnaire que le GATT. Pour un grand nombre de services, une proximité physique entre le prestataire et le client est indispensable, par exemple hôtels, coiffure et nettoyage industriel. L'une des caractéristiques de presque toutes les entités normalement décrites comme des services est aussi qu'elles ne peuvent être échangées indépendamment de leur production. Dans ces conditions, un grand nombre de prestataires de services jugent nécessaire d'établir une présence commerciale dans les pays où ils souhaitent échanger, afin de se rapprocher de leurs clients. Les données sur les échanges de services des filiales étrangères se développent rapidement, mais elles sont encore limitées au niveau international. Cependant, ces échanges gagnent rapidement en importance et les données des États-Unis montrent que les ventes de services des filiales à participation américaine majoritaire dépassent désormais les exportations de services des États-Unis – voir graphique. De même, les ventes de services des filiales à majorité étrangère aux États-Unis dépassaient les importations de services des États-Unis en 1998.

### Ventes de services des filiales des États-Unis à l'étranger par rapport aux exportations de services



Source : Bureau of Economic Analysis, US Department of Commerce, *US International Services: Cross-Border Trade and Sales Through Affiliates 1986-99, 2000.*

## Glossaire

**FATS** : Les statistiques du commerce des services des filiales étrangères mesurent la présence commerciale à l'étranger de prestataires de services par l'intermédiaire de filiales sur les marchés étrangers et sont, de ce fait, étroitement liées aux statistiques des investissements étrangers directs. Les données sur les activités de filiales étrangères à participation majoritaire dans l'économie déclarante sont généralement qualifiées d'entrant et celles concernant les filiales du pays déclarant de sortant. Les FATS portent sur un éventail de variables pouvant recouvrir certains ou l'ensemble des éléments suivants : ventes (chiffre d'affaires) et/ou production, emploi, valeur ajoutée, exportations et importations de marchandises et de services, nombre d'entreprises, etc.

**GATT** : L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce est un accord international définissant les règles de conduite du commerce international de marchandises qui comprend aussi des protocoles et des certifications concernant les concessions tarifaires. C'est aussi le nom d'une organisation internationale créée pour assurer la mise en oeuvre du texte précédent de l'accord (GATT 1947). Avec l'Acte final des négociations

commerciales d'Uruguay de 1986-1994, l'organisation GATT a été remplacée par l'OMC (Organisation mondiale du commerce). L'OMC couvre l'accord du GATT modifié (GATT 1994), le commerce de services (AGCS, voir ci-après) et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

**AGCS (GATS)**: L'Accord général sur le commerce des services définit un ensemble de règles et de disciplines régissant l'utilisation par les pays membres de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) de mesures commerciales en matière de services. Ces mesures comprennent les lois, règlements, dispositions administratives et décisions touchant l'achat, le paiement ou l'utilisation d'un service ou la présence de fournisseurs étrangers de services.

**IED** : L'Investissement étranger direct est la catégorie de l'investissement international qui traduit l'objectif d'une entité résidant dans une économie d'acquies un intérêt durable dans une entreprise résidant dans une autre économie.

## Bases de données de l'OCDE sur les échanges

Le Secrétariat de l'OCDE fournit un ensemble complet de bases de données/publications sur les statistiques du commerce. Ces sources fiables de données annuelles et mensuelles permettent de disposer de statistiques détaillées pour chaque pays Membre de l'OCDE et pour l'ensemble de la zone, ainsi que de définitions et de notes méthodologiques. Toutes les publications sont disponibles sur papier et sur support électronique (CD-ROM et en ligne sur le site [www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org)). Pour plus d'informations, voir [www.oecd.org/std/its](http://www.oecd.org/std/its).

### • STATISTIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR PRODUIT

La base de données sur les statistiques du commerce international par produit est une source unique et fiable de données statistiques annuelles sur les importations et les exportations. Elle fournit des données détaillées, exprimées en valeur et en quantité, par produit et par pays partenaire.

### • STATISTIQUES MENSUELLES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Cette source fiable et à jour de statistiques sur le commerce international des pays de l'OCDE dresse un tableau précis des tendances les plus récentes des structures d'échange entre pays Membres avec le reste du monde. Les données sont ventilées par grands groupes économiques, par pays et par régions et comprennent des séries corrigées des variations saisonnières ainsi que des indices.

### • STATISTIQUES DE L'OCDE SUR LES ECHANGES INTERNATIONAUX DE SERVICES

Cette publication conjointe OCDE-Eurostat comprend des données statistiques sur les échanges internationaux de services. Les données sont fondées sur le MBP5 et sur la classification des échanges de services de l'OCDE-Eurostat.

## Bases de données connexes

(disponibles en ligne via [www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org) ou sur CD-ROM)

- Indicateurs du commerce international et de la compétitivité, OCDE, 2001
- Annuaire des statistiques d'investissement direct international, OCDE, 2000
- Tariffs and Trade : the OECD query and reporting system, OCDE, 2001.

## Informations complémentaires

- Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux – troisième édition, OCDE, 1996
- Commerce des services : questions et enjeux de négociations, OCDE, 2001
- Biens et services environnementaux. Les avantages d'une libéralisation accrue du commerce mondial, OCDE, 2001
- Les régimes douaniers après l'Uruguay Round. Bilan et perspectives, OCDE, 1999
- Mesurer la mondialisation. Le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE, volume II - Services, OCDE, 2001 (à paraître).

**Les Cahiers statistiques** sont publiés par la Direction des statistiques de l'OCDE

**Rédacteur en chef** : Enrico Giovannini

**Rédacteur** : Andreas Lindner

**Équipe rédactionnelle** : Benoit Arnaud, Catherine Candea, Lydia Deloumeaux, Brian Finn, Luc Garcia, Joscelyn Magdeleine

**Pour plus d'informations contacter** :

Le rédacteur

CAHIERS STATISTIQUES

Direction des statistiques

OCDE

2, rue André-Pascal

75775 Paris France

email: [STD.STATBRIEF@oecd.org](mailto:STD.STATBRIEF@oecd.org)

Voulez-vous vous abonner aux Cahiers statistiques ?

Enregistrer vous maintenant sur le site [www.oecd.org/oecddirect](http://www.oecd.org/oecddirect) et sélectionner Cahiers statistiques

## OCDE dans le monde

### OCDE TURPIN

P.O. Box 22  
Blackhorse Road  
Letchworth SG6 1YT  
Angleterre  
Tél. : +44 1462 687552  
Fax : +44 1462 480947  
E-mail: [books@Turpinltd.com](mailto:books@Turpinltd.com)  
Internet: [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

### OCDE EN AMERIQUE DU NORD

OCDE Washington Center  
2001 L Street N.W., Suite 650  
Washington, DC 20036-4922, USA  
N°: gratuit : +1 (800) 456-6323  
Fax : +1 (202) 785-0350  
Information générales :  
+1 (202) 785-6323  
E-mail: [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet: [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)

### OCDE AU JAPON

OCDE Tokyo Centre  
Landic Akasaka Bldg.  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku,  
Tokyo 107-0052, Japan  
Tél. : +81 (3) 3586 2016  
Fax : +81 (3) 3584 7929  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### OCDE EN ALLEMAGNE

OCDE Bonn Centre  
August Bebel Allee 6  
53175 Bonn  
Tél : +49 228 959 12 15  
Fax : +49 228 959 12 18  
E-mail : [bonn.contact@oecd.org](mailto:bonn.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

### OCDE AU MEXIQUE

OCDE Mexico Centre  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560  
Mexico D.F., Mexico  
Tél. : +52 52 81 38 10  
Fax : +52 52 80 04 80  
E-mail : [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [rtn.net.mx/ocde/](http://rtn.net.mx/ocde/)

### OCDE PARIS

OCDE Paris Centre  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16, France  
Tél : +33 1 45 24 81 67  
Fax : +33 1 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)